Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260209-2026017_DEL-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-017

Le lundi 09 février 2026 à 20H30, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de Mme Chantal PÉTARD-VOISIN, Maire.

Présents : Mme PÉTARD-VOISIN, M. LESNÉ, M. BRÉMOND, Mme TEBESSI, Mme LE FORT-PILLARD, M. PITON, M. LE GALL, Mme BRETON, M. GUIHEU, M. LAIZÉ, Mme BEAUSSÉ, Mme MACIÉ, M. DENIS, M. AIMARD, Mme LUSON, M. LE CUNFF, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, Mme LIVIER-MABILLE, M. ARS, Mme LE DEVÉHAT, M. GUÉRIN et M. BOUGET.

Excusés : Mme PITOIS, M. MANGELINCK (pouvoir à M. LAIZÉ), Mme YVET (pouvoir à Mme PÉTARD-VOISIN), M. GILBERT, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE (pouvoir à Mme BEAUSSÉ) et M. BOULOUX (pouvoir à M. LESNÉ).

Mme Victoria LUSON a été élue secrétaire.

Date de convocation : 27.01.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de votants : 27

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : **M. LESNÉ**

Le rapport de présentation du Budget Primitif 2026 est présenté au Conseil Municipal. Il est annexé à la présente délibération.

Le projet de Budget Primitif pour 2026 met en œuvre les orientations présentées lors du débat qui s'est tenu en Conseil Municipal le 15 décembre dernier.

Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes :

- pour la section de fonctionnement à hauteur de **13 477 598,70 €**
- pour la section d'investissement à hauteur de **3 868 356,85 €**

Vu les articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er avril 2024,
Vu le rapport détaillé de présentation du Budget Primitif 2026 joint à la présente délibération,
Vu l'avis favorable de la commission Finances, Ressources Humaines, Administration générale en date du 23 janvier 2026

Considérant que la nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du 15 décembre 2025,
Considérant le projet du Budget Primitif pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre et par nature

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260209-2026017_DEL-DE

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (20 voix « Pour » et 7 Abstentions) :

- approuve le vote par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement, tel que proposé ci-dessous :

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses :

CHAPITRES	LIBELLÉS	PROPOSITIONS 2026
011	Charges à caractère général	2 751 770,00
012	Charges de personnel et frais divers	6 247 000,00
014	Atténuations de produits	18 000,00
65	Autres Charges de Gestion	1 954 943,00
66	Charges financières	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00
68	Dotations aux provisions	5 000,00
TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES		11 131 713,00
042	Opérations d'ordre de section à section	1 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 345 885,70
TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE		2 345 885,70
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		13 477 598,70

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

CHAPITRES	LIBELLÉS	PROPOSITIONS 2026
013	Atténuations de charges	150 000,00
70	Ventes de produits marchands	1 623 292,00
731	Fiscalité locale	7 256 518,00
73	Impôts et taxes	1 204 307,00
74	Dotations, subventions et participations	1 596 571,05
75	Autres produits de gestion	344 000,00
76	Produits financiers	50,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 195 990,65
TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES		13 371 728,70
042	Opérations d'ordre de section à section	105 870,00
TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE		105 870,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		13 477 598,70

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260209-2026017_DEL-DE

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses :

CHAPITRES	LIBELLÉS	CRÉDITS REPORTÉS	PROPOSITIONS 2026	TOTAL 2026
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	340 386,89	340 386,89
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	865 000,00	865 000,00
20	Immobilisations incorporelles	11 214,40	79 585,00	90 799,40
204	Subventions d'investissement	25 500,00	0,00	25 500,00
21	Immobilisations corporelles	265 219,88	1 203 486,91	1 468 706,79
23	Immobilisations en cours	164 093,77	738 000,00	902 093,77
TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES		466 028,05	3 226 458,80	3 692 486,85
040	Opérations d'ordre de section à section	0,00	105 870,00	105 870,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE		0,00	175 870,00	175 870,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		466 028,05	3 656 838,10	3 868 356,85

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

CHAPITRES	LIBELLÉS	CRÉDITS REPORTÉS	PROPOSITIONS 2026	TOTAL 2026
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	501 114,94	501 114,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	281 056,21	281 056,21
13	Subventions d'investissement	172 000,00	55 000,00	227 000,00
16	Emprunts	0,00	250 000,00	250 000,00
024	Produits de cessions d'immobilisation	133 300,00	60 000,00	193 300,00
TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES		305 300,00	1 147 171,15	1 452 471,15
040	Opérations d'ordre de section à section	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	70 000,00	70 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 345 885,70	1 345 885,70
TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE		0,00	2 415 885,70	2 415 885,70
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		305 300,00	3 563 056,85	3 868 356,85

- adopte dans son ensemble le Budget Primitif 2026 du budget principal de la commune tel que présenté ci-dessus et qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :
  - section de fonctionnement 13 477 598,70 €
  - section d'investissement 3 868 356,85 €
- approuve le principe de la fongibilité des crédits (hors dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- autorise Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération et à exécuter le présent budget.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260209-2026017_DEL-DE

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance

Victoria LUSON

MAIRIE DE LE RHEU 35650
Ille et Vilaine

La Maire

Chantal PÉTARD-VOISIN